

# Le GAR

## (Groupe des Arbres Remarquables du massif de Fontainebleau)



### Une histoire du GAR

Version 2.4 du 27/09/2019



#### Prélude.

Si l'homme descend du singe et le singe de l'arbre, Il y a longtemps que l'humanité a perdu le souvenir de son origine. Depuis cette révolution, qu'à constitué le passage l'être humain de l'état de « chasseur-cueilleur » à l'état d'agriculteur, la forêt est ressentie comme une ennemie : Opposition à cette agriculture naissante et lieu de crainte où on pouvait se perdre et où vivaient de redoutables bêtes sauvages, réelles ou imaginaires.

Dans l'antiquité, le mot latin « foris » désignait tout ce qui était « dehors ». Par conséquence, « **la foresta** » symbolisait tout ce qui n'était pas habité ou cultivé. Les arbres, bien que constituant essentiel de cette « forest », ne sont pas regardés en tant qu'individus mais seulement en tant que matière première, source de chauffage, de charpentage et de diverses autres utilisations.

Certes, le roi St Louis rendit célèbre un chêne sous lequel il rendait la justice. Cet arbre se trouvait, tout de même, à l'intérieur des murs épais du fort de Vincennes. Si bien protégé, que l'on prétend que l'on peut toujours admirer cet arbre qui aurait, ainsi, traversé les siècles.

Il fallait être poète pour voir l'arbre au milieu de la forêt, considérer son individualité et l'admirer comme on admire un être vivant, humain ou animal. Il ne manque pas, dans les légendes et les écrits, de références à des grands cerfs remarquables par leurs ramures, par la difficulté de leur chasse ou d'autres animaux, tout aussi remarquables par la terreur qu'ils inspiraient. Ce qui inspirait le poète, devant le spectacle de grands et beaux arbres, c'était plutôt la sérénité, l'équilibre et l'impression de puissance et de résistance aux éléments et la notion d'éternité que dégageaient ces arbres. Ainsi, dès le milieu du XVIème siècle, le poète Ronsard, se préoccupait du « Bel Aubépin » et de son avenir :

*Or vis, gentil Aubépin,  
Vis sans fin,  
Vis sans que jamais tonnerre,  
Ou la cognée, ou les vents,  
Ou le temps  
Te puissent ruer par terre.*

***Le poète avait déjà nos préoccupations puisqu'il craignait « la cognée », l'ancêtre de la tronçonneuse.***

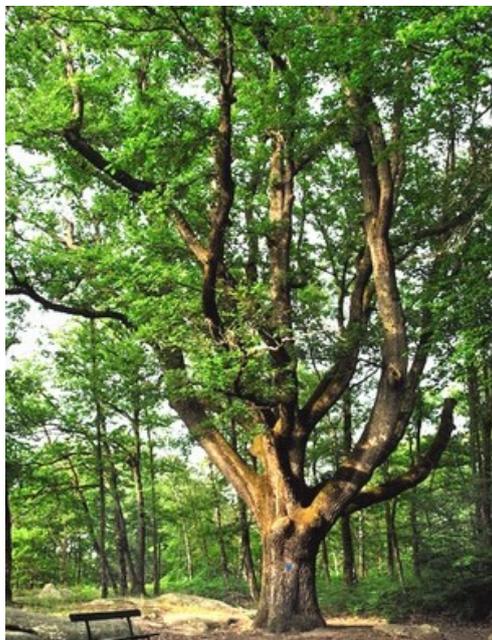
A cette époque, que l'on a nommée « Renaissance », on construit des châteaux qui ne sont plus d'austères demeures, flanquées d'étroites meurtrières, mais des lieux de vie et d'agrément, ouverts, par de larges fenêtres « à l'Italienne », sur la nature et le ciel, entourés de jardins et de parcs. L'arbre y est reconnu, l'arbre y est remarqué. Mais, pour cela, l'arbre est sorti de la forêt et est placé dans des lieux accessibles, sans risques, et d'où l'on peut l'admirer. Il fait partie d'un décor savamment aménagé.

Les siècles passant, les perceptions changent, la forêt est surexploitée. Au XVII<sup>ème</sup>, avec l'évolution des besoins en bois pour l'industrie et le développement de la marine à voile, il devient nécessaire de promouvoir une véritable politique forestière. Maintenant, la forêt naturelle est transformée par l'homme. On admire l'arbre, non pour lui-même, mais pour sa production. On privilégie les grandes futaies et les « bois nobles » (chênes, châtaigniers...). La forêt « sauvage », comme celle de Fontainebleau avec presque la moitié en « rochers et bruyères », reste un terrain de jeu et de divertissement royal. Louis XV en demeure le symbole, qui fait abattre les clôtures et les remplacer par un simple bornage (existant encore aujourd'hui) pour permettre aux animaux sauvages de s'y ébattre et d'y rester à la disposition de son passe-temps favori : La chasse.

## **L'Art, et l'Arbre.**

Au 18<sup>ème</sup> siècle, la nature est à la mode ! Nous pouvons admirer, sur la plupart des œuvres, telles que celles de Watteau, des paysages vaporeux avec de grands et beaux arbres sur fond de ciel tourmenté. Ce retour à la nature, prôné par Jean-Jacques Rousseau, est illustré par le peintre **Lantara** <sup>(1)</sup>, qui se déplaça jusque dans notre forêt, mais qui ne fit pas qu'y dormir, n'en déplaise aux mauvaises langues, et comme en témoigne l'abondance de son œuvre.

Ce retour à la nature fut à l'origine du romantisme qui s'exprima au siècle suivant. Dès 1838, Jean-Baptiste Corot, qui fut l'un des fondateurs de « l'école de Barbizon », se fait connaître en exposant « **Le Rageur** »,



**Chêne dit « Le MURGER » No 541-02**

un arbre remarquable de la forêt de Fontainebleau. La forêt n'était plus crainte mais sujet d'étonnement et d'admiration. De cette époque, un opportunisme, C.F. Denecourt entreprit de faire connaître et aimer la forêt. A partir de 1839, ses indicateurs et ses guides citent d'autres arbres remarquables qu'il baptise (arbres, aujourd'hui disparus pour la plupart).



**Chêne dit « Le LANTARA » No 718-01**

Les « peintres de Barbizon », tout naturellement, se proclamèrent protecteurs des plus beaux de ces arbres :

***« La forêt est un sanctuaire et certains arbres sont des monuments dignes d'être visités et protégés ».***

<sup>1</sup> Simon-Mathurin LANTARA – 1729 – 1778 est né à Oncy sur Ecole. Il fut l'un des premiers paysagistes français.

Cet engouement se heurte aux exigences économiques qui, dans le même temps, ont beaucoup progressé. Il faut de plus en plus de bois, l'industrie est avide de belles futaies et les conflits ne manquent pas de se produire avec les artistes, conflits qui aboutissent, en **1853, à la création des réserves artistiques.**

Ce ne sera pas le seul conflit qui sera suscité par l'amour de la forêt. Outre les arbres, ou plutôt avec, ce sont les rochers et leurs exploitations par les carriers qui provoquent l'indignation des artistes et des visiteurs. Il faudra attendre **1907** pour que l'extraction des grès soit totalement arrêtée dans le massif de Fontainebleau.

Les défenseurs, comme les admirateurs, de la forêt deviennent de plus en plus nombreux. Certains viennent même de lointaines contrées comme le Japon. Au niveau national, aussi, on se préoccupe des arbres. Plusieurs lois sont votées, sous la 3<sup>ème</sup> république, pour interdire le package en forêt. Lois un peu oubliées aujourd'hui avec le retour des moutons.

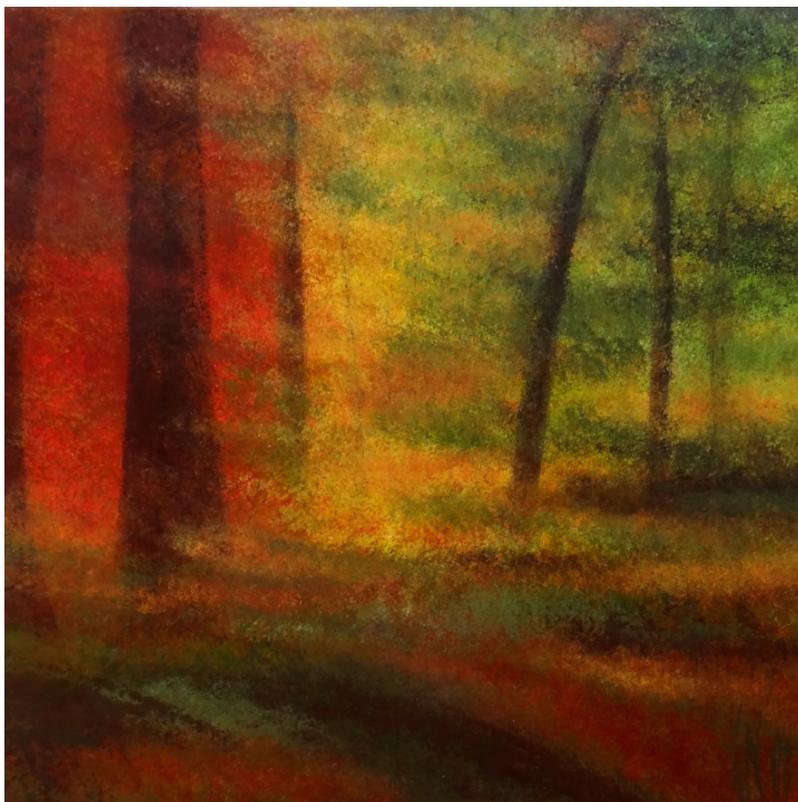
Ce ne sont pas seulement les peintres (et bientôt les photographes), ce sont les écrivains, faisant suite aux poètes, qui par leurs évocations, voire leurs descriptions quelquefois dithyrambiques, attirent un plus grand public vers Fontainebleau. Ils ont pour noms : Baudelaire, Hugo, Lamartine, Musset, Nerval, Sand et bien d'autres. ...

Cet enthousiasme perdura au 20<sup>ème</sup> siècle mais fut quelque peu perturbé par des individus qui s'aimaient plus eux-mêmes qu'ils n'aimaient les arbres : Je veux parler d'un certain « philosophe de la forêt » qui siégeât au prieuré d'Avon, puis, plus tard, des éco-guerriers qui prétendaient remplacer les professionnels dans leur façon de gérer la forêt.



**Le TOUTATIS N° 702-01**

Actuellement, le plus grand chêne de la forêt  
Situé au carrefour du Briarée



**Automne en forêt**

Artiste : Géraldine Theurot

## L'âge des arbres.

Avec le 20<sup>ème</sup> siècle, nous abordons une époque où l'arbre est reconnu en tant qu'entité autonome, individuelle, ne dépendant pas obligatoirement de la forêt. Prenant la relève de J.F. Denecourt, de nombreux guides paraîtront qui

citeront et décriront des arbres remarquables : L'ouvrage de référence de cette époque fut, sans contestation, le guide du TCF, dont la dernière édition date de 1921. Parlons aussi des cartes postales qui permettent de revoir bien des arbres, aujourd'hui disparus.

L'arbre demeure, avant tout, un symbole d'éternité, même s'il faut parfois tempérer l'emballement que suscite cet engouement. Déjà J. de La Fontaine n'avait-il pas rappelé qu'il y a le chêne mais aussi le roseau. ... C'était il y a bien longtemps. Depuis, la découverte des séquoias de Californie, des arbres qui auraient plusieurs millénaires, n'avaient fait que stimuler l'enthousiasme des admirateurs. Devant l'impression de majesté que provoque l'imposante grandeur de certains arbres, on annonce des âges incroyables. C.F. Denecourt, lui-même, dans son « guide à Fontainebleau », annonçait déjà des arbres « sept à huit fois séculaires » ! Pourquoi pas ? Mais Mathusalem, lui-même, avait, paraît-il, vécu jusqu'à plus de 900 ans ?

Comme pour les hommes, pour les arbres, on ne peut annoncer l'âge que si l'on connaît, avec assez de précision, la date de naissance ou de plantation. Adhérent de l'association A.R.B.R.E.S., je me suis rendu compte, en relisant les « newsletters », que les chênes, pourtant majestueux, mais dont on connaît la date de plantation, ne dépassaient guère les trois cents ans, alors même que d'autres, à l'origine incertaine, sont estimés, souvent, à 600 ans, voir bien plus. ...

## Les temps modernes.

Tout semblait pour le mieux dans le meilleur des mondes. Pourtant, des tensions allaient surgir.

**1966 : l'ONF** remplace la très ancienne administration « **des Eaux et forêts** » dont on faisait remonter l'origine à Philippe-le-Bel (1291). Les **Eaux et forêts** avaient, sous l'ancien régime, un rôle de protection des espaces de chasse, alors plaisir royal. L'institution avait su évoluer, au cours du 19<sup>ème</sup> siècle, dans un rôle plus équilibré entre protection de la nature et exploitation forestière.

Institué en **EPIC** (Etablissement Public à caractère Industriel et Commercial) par une loi de 1964. Loi présentée par le ministre Edgar Pisani. Disposant de l'autonomie de gestion, en quelques années le nouvel établissement allait privilégier le **rendement industriel** au détriment de toutes notions de protection. Mettant en avant **l'équilibre du budget**, l'ONF se lance dans une exploitation systématique de la forêt. Des coupes rases ou des « coupes à nues » marquent et échauffent profondément les esprits de tous les amis et admirateurs de la nature. Les différentes associations tentent de réagir.

Jean-Claude Beauregard, adhérent des AFF, garde encore le souvenir d'une assemblée générale de l'association (en 1968 ou 1969 peut-être ?) où se produisit des phénomènes de « lévitation ». Il veut parler, par là, de chaises qui auraient « voler » au cours de débats particulièrement houleux. Le texte ci-dessous, de Jean Vivien, parle pudiquement d'évènements fâcheux :

**1968** : Une succession d'évènements fâcheux allait déclencher un sursaut : « **En 1968, à la suite de coupes opérées sur de vieux chênes à basses ramures du Dormoir de Lantara, des protestations s'élevèrent de la part de la Municipalité et des Amis de Barbizon. A la même époque, de beaux et vieux chênes furent abattus dans les futaies du Bas Bréau, du Gros Fouteau, de la Tillaie et des Ventes à la Reine (hors Réserves Biologiques), ce qui déclencha également de vives protestations de la part des Amis de la Forêt de Fontainebleau et des Naturalistes.**

Pour justificatif, une étude réalisée par Pierre Doignon, et publiée dans le Bulletin des ANVL en 1972, montrait que sur les **34 vieux chênes abattus au Gros Fouteau, 8 (dont 6, les plus gros), plus de quatre fois centenaires, étaient en très bon état et fructifiaient encore utilement certaines années...**

**19 mai 1969** : Ces réactions conduisirent alors M. de Buyer, Chef du Centre de Gestion de l'ONF à cette époque, à **demande, par lettre du 19 mai 1969, à ces Associations de lui fournir la liste des arbres « dont la conservation prolongée est souhaitée pour un motif scientifique, historique ou esthétique »**. Lui-même donna l'exemple, en signalant, par des cercles noirs de 10 cm, de vieux sujets remarquables : le chêne Sampité, des chênes du Bas Bréau, du Dormoir du Lantara, hêtres en bouquet du Puits au Géant... et quelques autres.

Fort de cette invite, **Jean Vivien**, grand amoureux de ces arbres, assisté de Pierre Bois et appuyé par l'ANVL, entreprit un travail de longue haleine : reconnaissance, lieu, circonférence, état, de ces arbres. Avec méthode, il établit une fiche pour chaque sujet. Quelques autres membres des AFF apportèrent aussi leur aide. Avec ces beaux arbres ont été repérés également ceux aux formes bizarres (fourches, soudures), pins Laricio greffés sur pins sylvestres, divers fruitiers aux fruits appréciés par les oiseaux, et quelques espèces introduites telles que Micocoulier de Provence, Févier et Noyer d'Amérique... L'ensemble représentait une quarantaine d'essences botaniques différentes répertoriées.

**Près de 750 arbres** ont ainsi reçu le cercle protecteur "**bleu Denecourt**", autorisé par l'ONF.

Cela conduisit à établir une nomenclature, remise à la Direction Générale, Régionale et Locale de l'ONF, ce qui lui valu les plus vifs remerciements. M. Betolaud, Directeur Général à l'époque, insista vivement auprès de ses services pour que ces arbres soient préservés, sauf si une reconnaissance faisait conclure à un « abattage nécessaire ».

Et Jean Vivien ajoute :

**Nous veillons jalousement, lors des visites des parcelles martelées, au respect de "nos" arbres avec rond bleu.**

Plus tard, nous changerons légèrement ce texte pour en faire notre « profession de foi actuelle » :

**« Nous veillons scrupuleusement, au respect de ces arbres que nous avons marqué de ronds bleus ... »**

*(Le texte dans l'encadré ci-dessus est celui écrit par Pierre Graber dans son introduction au cahier N° 1 des AFF)*

Il n'a pas été possible de retrouver la lettre qui constitue l'acte fondateur de GAR mais il ne s'agit pas de produire un document à présenter à un quelconque tribunal. Ce courrier, dont l'existence réelle demeure incontestable, constitue un engagement moral qui a été conclu, à cette époque, entre l'ONF et les deux associations désignées (les AFF et l'ANVL). Un engagement moral est bien plus fort, même s'il n'a aucune valeur légale ou juridique, qu'un contrat entre deux parties fut-il contresigné devant huissiers ou devant notaire.

Bien sûr, il est possible de dénoncer cet accord à tout moment et sans autre procédure. Mais cette révocation ne peut se faire sans entraîner une importante perte de confiance entre les parties qui avaient conclu cet échange.

**Ci-après : Reproduction d'un courrier signé par Pierre BOIS et Jean VIVIEN**

*A la suite de la disparition de nombreux chênes pluri-centenaires, abattus au cours des coupes effectuées par les services de l'Office National des Forêts à travers les futaies du Bas-Bréau, de la Tillaie, du gros-Fouteau, entre autres, Naturalistes et Amis de la Forêt s'inquiétèrent et élevèrent de vives protestations auprès de l'Administration responsable.*

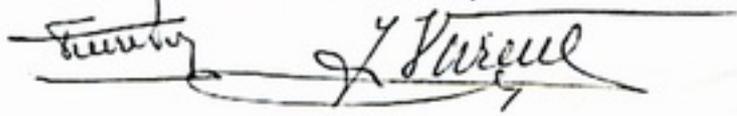
*En conséquence, par lettre en date du 29 mai 1969, adressée aux présidents des Associations, ceux-ci furent-ils invités par Mr. Xavier de Buyer, alors Chef du Centre de gestion de Fontainebleau, à lui fournir la liste des arbres « dont la conservation prolongée est souhaitée pour un motif scientifique, historique ou esthétique ».*

*Ce travail de longue haleine, nécessitant d'incessantes recherches à travers la forêt, fut donc entrepris et mené à bonne fin par les soussignés auxquels s'adjoignit, par la suite, le jeune Bernard Bosque.*

*Déjà l'ONF avait donné l'exemple en signalant, par de gros cercles noirs, quelques « écorces » du Dormoir de Lantara, certains hêtres en bouquet du Puits-au-géant, le Sampité etc. ... Il fut donc convenu de matérialiser sur l'écorce des arbres dont la protection était envisagée, l'apposition de cercles de couleur – celle des balises des sentiers Denecourt-Colinet - de 8 centimètres de diamètre.*

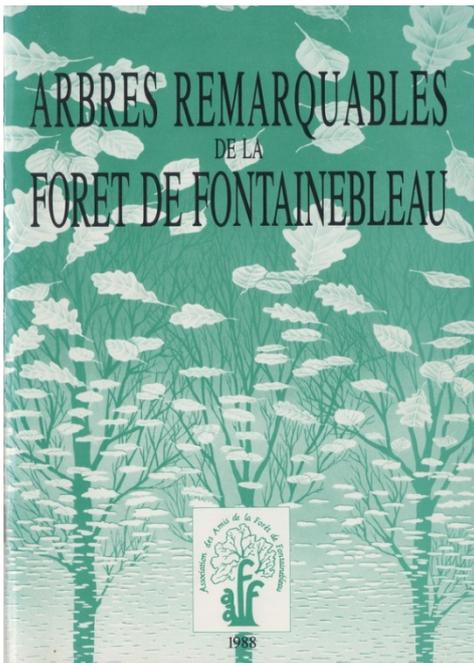
*Près de 600 sujets représentant 40 espèces botaniques sont ainsi inventoriés et répartis entre 200 fiches parcellaires ; on y trouve environ 500 feuillus, le reste en résineux (pins et épicéas) ; parmi les premiers dominent chênes, hêtres, charmes, érables et différents fruitiers : sorbiers, merisiers, pommiers, etc. ... L'attention a été également appelée sur de rares espèces introduites dans les peuplements : Le févier d'Amérique, le micocoulier de Provence, le noyer d'Amérique, par exemple.*

Pierre BOIS et Jean VIVIEN



Jean Vivien fut le 1<sup>er</sup> « patron » du GAR.

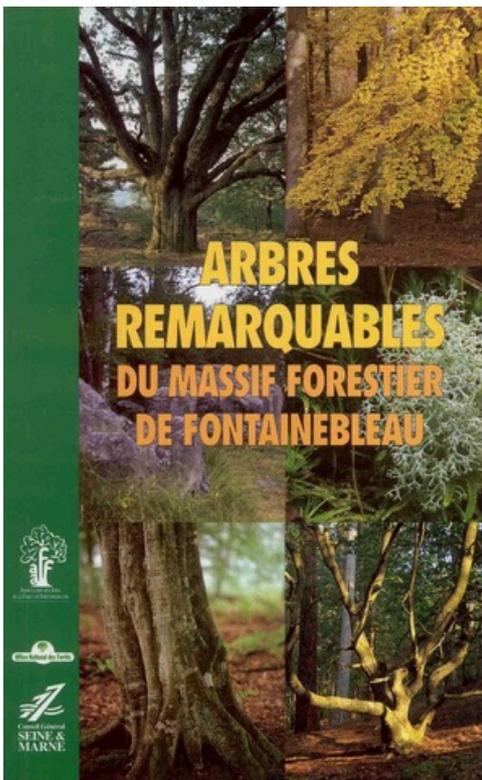
## Le temps des catalogues.



Le texte signé Pierre Bois et Jean Vivien parle de **600** sujets. Un article de Pierre Bois, datant de **début 1982** et paru dans la voix de la forêt, rappelle l'histoire des ronds bleus. « L'inventaire » comprend alors près de **700** arbres. Il s'agit, simplement, d'une nomenclature établie sur 30 pages dactylographiées.

**Un premier guide édité en 1988** indique **750** « arbres remarquables ». A cette liste, par parcelles, sont jointes des fiches descriptives de certaines essences, avec dessins, réalisées par Pierre Jourdain.

**En 1998**, soit trente ans après la fondation du GAR, Pierre Graber, qui a pris la direction des opérations de « balisage » des arbres remarquables, publie le catalogue bien connu. Celui-ci sera diffusé jusqu'en **2012**. Cet ouvrage permettra de lister **935** arbres pour le seul massif de Fontainebleau auxquels il faut rajouter **les arbres candidats** (non répertoriés dans le guide), ce qui porte le comptage à **1720** arbres pour l'ensemble des deux massifs (La Commanderie de Larchant ne sera inventoriée que bien plus tard).

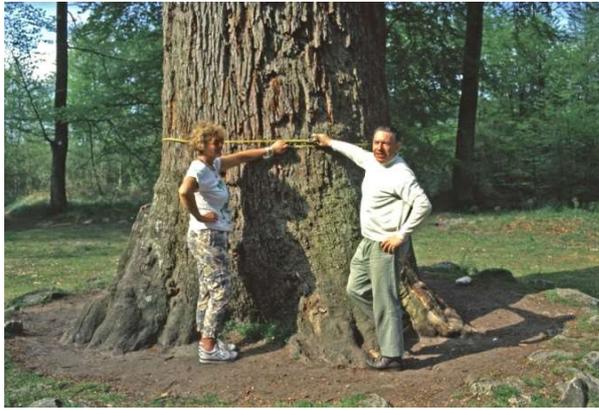


Dans un article paru dans la Voix de la Forêt, Pierre Graber précise que ce « travail » représente 2 500 heures de recherche et 2 800 km de parcours, à pied ou parfois en voiture. Toutefois, ajoute t-il, ce travail ne fut **ni une corvée ni une obligation** :

**« Non ! Parcourir la forêt à la découverte, sous le soleil, la neige ou la pluie, l'œil attentif à l'écorce des troncs, aux feuilles qui éclosent ou jonchent le sol, s'initier à la connaissance des espèces, surprendre un sanglier ou une harde qui fuit, tout cela est un réel plaisir ! »**

Il dédie cet ouvrage à Jean Vivien et Pierre Bois et salue une équipe de copains « Baliseurs » : Paul Vayssieres, Robert de Bray, René Dozien et Jean Deligné.

Le guide sera actualisé au moyen d'un fascicule à intercaler dont la dernière mise à jour date d'août 2007.

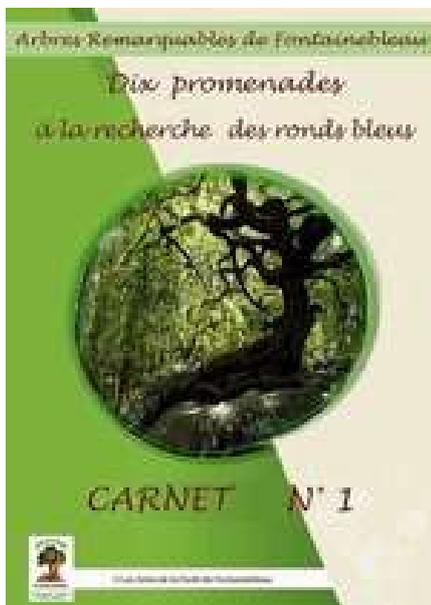


1994 – 2 « baliseurs » prennent la mesure du JUPITER  
(Arbre encore vivant à cette date)

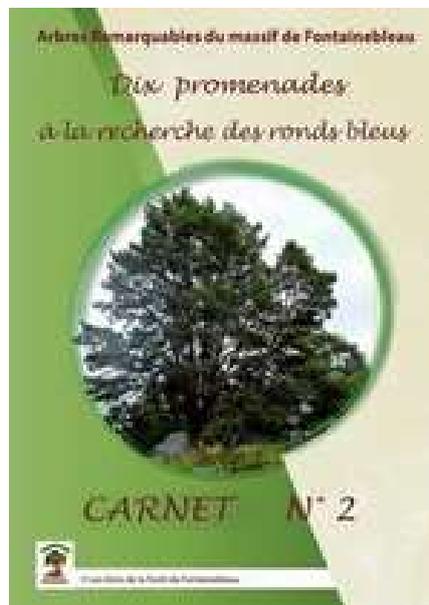
En 2012, le stock de guides des AR est épuisé. Toutefois, il a fallu attendre 14 ans pour en arriver là. Compte tenu du faible taux de ventes, compte tenu également qu'il faut compter cinq ans pour faire le tour du massif forestier et trois années supplémentaires pour rédiger une nouvelle maquette et éditer un nouveau guide, il est décidé de ne pas renouveler la version « papier » du guide.

Il est, dans un premier temps, envisagé de présenter le guide directement sur notre site Internet ([www.aaff.fr](http://www.aaff.fr)), ce qui devrait, théoriquement, permettre une mise à jour « en temps réel ». Pourtant, le format et la mise en page, tels qu'ils apparaissent dans le guide, ne sont pas adaptés à un traitement facile et rapide par Internet. A l'usage, le classement par parcelles semble difficile à suivre. La numérotation de ces parcelles balaye le massif, de droite à gauche et du centre vers l'extérieur, sans respecter véritablement l'intérêt touristique des promenades.

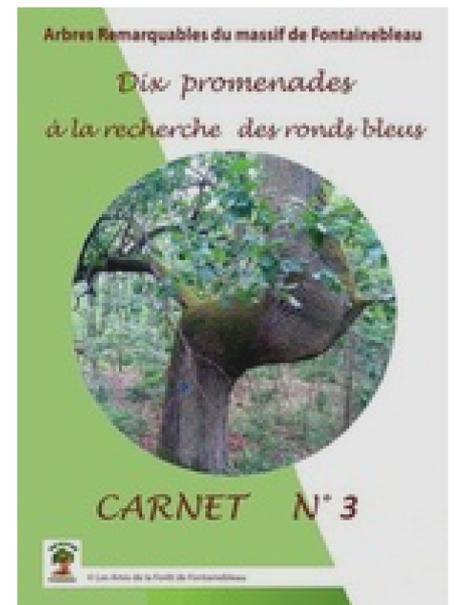
A partir de 2015, nous étudierons une nouvelle présentation destinée à remplacer le guide de 1998. Ces réflexions nous amèneront à proposer le principe de carnets regroupant des promenades « à la découverte des ronds bleus ». Cette nouvelle présentation, comprenant un circuit avec point de départ et retour, nous a semblé plus pratique pour l'amateur à la recherche de ces arbres. Pour offrir un document facile à utiliser, nous l'avons limité à dix promenades par carnet, soit environ **150 arbres**.



Paru en mars 2017



Paru en avril 2018



Paru en avril 2019

En étalant la réalisation sur 5 années, nous avons prévu 5 carnets. Avec une moyenne de 15 arbres par promenades, cela représentera environ 750 arbres à découvrir. Courant 2019, l'équipe du GAR réalise le quatrième carnet dont la parution est prévue en début 2020.

Si nous maintenons ce rythme, le cinquième et dernier carnet paraîtra en **2022**.

**Et après ?** C'est là que réside l'intérêt de ce système ! Puisqu'il faut 5 ans pour faire le tour des ronds bleus de la forêt, puisque nous avons réalisé ces 5 carnets en 5 ans, la sixième année nous pourrions prévoir la mise à jour, voire la refonte du 1<sup>er</sup> carnet. Ceci étant à moduler en fonction des ventes.

Nous pouvons aussi envisager que ces carnets paraissent, promenade par promenade, sur notre site Internet ou qu'ils soient consultables via une application « Smartphone ». Tout cela c'est l'avenir, certes, mais cela prouve que le système choisi permet une évolution facile et garantit le suivi des ronds bleus. Notre but restant, comme par le passé, d'offrir au public la connaissance et de susciter l'intérêt pour tout ce patrimoine vivant que constitue notre forêt.

## L'inventaire.

La question qui s'est posée, dès la création du GAR, est : Combien y-a-t-il d'arbres remarquables dans tout le massif ? Ou, plutôt, combien classerons-nous d'arbres ? Car ce classement est, et restera toujours, très subjectif, compte tenu des critères nombreux et parfois contradictoires. (J'ai coutume de dire que c'est le « **feeling** », ou le coup de cœur ressenti devant un arbre, qui nous fait décider de son classement)

L'histoire nous prouve, donc, que ce comptage a beaucoup évolué au cours de toutes ces années :

- 1978 = 600 AR selon Pierre Bois.

- 1988 = 750 AR sont annoncés.

- 1998 = 935 AR (auxquels il faut rajouter « les candidats ») = 1720, selon Pierre Graber

Il est à remarquer que ce nombre de **935** restera gravé dans les mémoires, alors même qu'il est nécessaire de remettre à jour ce comptage, au moins une fois chaque année.

- 2012 Je fais une première estimation à partir des documents de P. Graber et j'arrive à 1284 RB

- 2013 – Ayant terminé l'enregistrement de tous les RB dans une base de données (4D version 6, d'ACI) et en excluant les candidats, j'arrive au nombre de **1150**.

- **2018 nous en comptons 1163** en intégrant tous les massifs (3P et Larchant). La notion de candidats ayant disparue. Dans l'avenir, 1100 à 1200 A.R. est une valeur qui devrait rester stable. Nous nous efforçons de combler les disparitions en labellisant de nouveaux AR (ce n'est pas ce qui manque !).

## Le label ARBRES.

L'accord initial, pour la labellisation des arbres, concerne l'**ONF**, en premier ressort, et les **AFF** ainsi que l'**ANVL** (Association des Naturalistes de la Vallée du Loing).

Mais, la notion d'arbres remarquables est dans l'air. En **1994**, l'association **A.R.B.R.E.S.** (Arbres Remarquables, Bilan, Recherche, Études, Sauvegarde) est créée et a pour objectif : « **La découverte d'arbres d'exception pour les amoureux de la nature** ». Son action s'étend à toute la France.

Tout naturellement, notre département peut aligner, dans ses parcs et forêts, un nombre important d'arbres d'exception. Intervient le **CAUE 77** qui va également classer, pour la Seine et Marne, les arbres les plus intéressants.

Tout naturellement, aussi, notre forêt peut présenter des arbres qui répondent aux critères de ces associations.

Le document ci-après témoigne d'une opération de « labellisation » dans notre forêt.

**25 mars 2006** : Le « **Label ARBRES** » est décerné à deux arbres remarquables de la forêt domaniale de FONTAINEBLEAU :

- Le chêne N° 0858-05 dit « **Le Bonzaï** » du Rocher Canon
- Le chêne N° 0884-02 dit « **Le Millet** »

**Le 25 mars 2006**, l'Office National des Forêts, et l'Association des Amis de la Forêt de Fontainebleau, ont accueilli, en forêt, autour du remarquable chêne pédonculé « **bonzaï** » du Rocher Canon, un important groupe de visiteurs conduit par Monsieur Georges FETERMAN, Président de l'Association ARBRES.

Nous reproduisons, ci-après, les objectifs fondamentaux de cette association : Mr. Augustin BONNARDOT, forestier arboriste au Conseil d'Architecture, d'urbanisme et de l'environnement de Seine-et-Marne (CAUE 77), accompagnait également ce groupe. Nous lui devons, dans le cadre d'une mission diligentée par le Conseil Général de Seine-et-Marne, la recherche et la sélection des Arbres remarquables de Seine-et-Marne ainsi que la publication d'un livret dans lequel sont répertoriés 45 arbres remarquables, choisis parmi les très nombreux sujets inventoriés.

Etaient présents pour accueillir ces visiteurs :

- Pour l'Office National des Forêts : Monsieur Christian DECONCHAT, Service accueil, Biodiversité et Cynégétique. Ce dernier est notre correspondant pour tout ce qui touche les Arbres remarquables.
- Pour les AFF : Messieurs Robert de BRAY et Pierre GRABERT (Mr Jean SAINT LOUBERT BIE est excusé).

*Note : Un label est également attribué au chêne **Le Millet** dont la visite n'a finalement pas été programmée (Parcelle 884 – à cheval sur une roche, avec système racinaire particulièrement imposant).*

Après les présentations d'usage, Messieurs Feterman et Bonnardot ont décrit les particularités de ce chêne pédonculé qui en font un monument végétal exceptionnel. Certains visiteurs, s'inquiétant au sujet de sa protection, nous avons souligné la difficulté et le risque de dégradations en ce lieu sur-fréquenté.

Monsieur Deconchat a exposé les méthodes de gestion de l'ONF. Nous avons évoqué les raisons de la rareté d'arbres très âgés en forêt de Fontainebleau, liées justement aux anciennes méthodes de gestion, situation qui a énormément évolué depuis grâce, notamment, à l'excellence dans les relations ONF/AFF.

Nous avons développé le rôle des AFF pour l'inventaire permanent des arbres remarquables (et des candidats) en soulignant que nous assurons la pérennité de l'œuvre du sylvain C.F. Denecourt qui, au cours des années 1839 à 1875, repérait déjà les beaux arbres dans ses « Guides » ou « Indicateurs », et que très peu nombreux sont les arbres encore debout survivants de cette période, mais généralement en mauvais état (repérables par une lettre marquée en noir sur leur tronc).

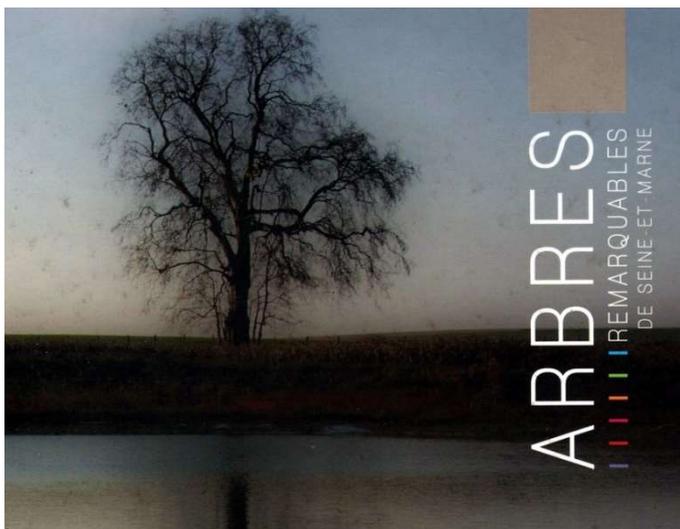
Répondant à une question, Mr Deconchat a précisé que les actuels arbres remarquables en forêt de Fontainebleau ont, pour une part, bénéficié des périodes conflictuelles pendant lesquelles il était plus facile de débarder des petites « billes » que de très grosses. Par ailleurs, la notion « d'arbre remarquable » est maintenant fortement inscrite dans les mentalités pour le plaisir des générations futures.

La notion d'arbre remarquable a également fait l'objet d'un débat : celle-ci n'a pas la même échelle de valeurs lorsque l'on considère la nature des biotopes selon les sols ou les régions.

A la question posée, relative aux alisiers de Fontainebleau, nous avons précisé que la rareté en forêt, de beaux et imposants sujets, s'explique principalement par la faible longévité de cette essence qui se développe, souvent, en sous étage.

Mr Feterman confirma à Monsieur Deconchat que l'inventaire National ONF des arbres remarquables était en concordance avec celui établi par son association. Puis, en guise de conclusion, Mr Bonnardot, présenta et commenta, pour l'assemblée (environ 40 personnes), les différents arbres du massif de Fontainebleau figurant dans le guide du CAUE 77, à savoir, outre ceux cités précédemment.

Les membres du groupe, tous passionnés par les arbres, et dont certains sont aussi membres des AFF, ont exprimé leur satisfaction pour cette visite et nous ont chaleureusement remerciés.



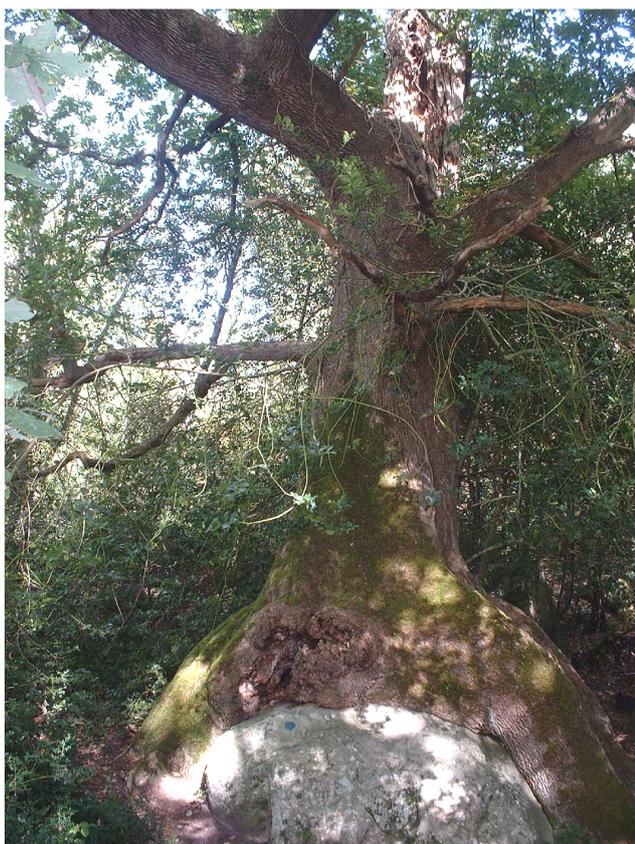
En 2012 le CAUE (Conseil Architecture Urbanisme Environnement) de Seine et Marne publiera un superbe ouvrage appelé « ARBRES REMARQUABLES de Seine et Marne » recensant 62 arbres du département, dont 11 arbres pour la seule forêt de Fontainebleau.

En 2012 et en 2017 : Mr. Augustin BONNARDOT reviendra, ces années là, pour classer encore d'autres arbres de notre forêt. A ce jour, 23 arbres du massif sont au catalogue du CAUE 77.

On trouvera cette liste en annexe.

### Le Chêne MILLET – N° 0884-02

*Circonférence 4,30m*



*Tel qu'il était jusqu'au 20/10/2012 quand un coup de vent*

*Le 23 octobre de la même année, un modeste coup de vent eut raison de la branche maitresse.*

*Par accord entre l'ONF et le GAR, après la chute de la branche maitresse, cet arbre sera conservé en l'état.*

## Les équipes.

Tout au long de ces cinquante années les baliseurs se sont succédé pour assurer une continuité, dans la qualification des arbres remarquables, leur surveillance et l'entretien des ronds bleus. Toutefois, il n'existe pas de documents officiels listant tous ceux qui ont pu participer à cette « aventure ». Je n'en citerais donc que quelques uns, ceux qui se sont fait remarqués, souvent par leurs travaux épistolaires.

Dans l'équipe initiale menée par Jean Vivien et Pierre Bois, comprenant Paul Vayssières, Robert de Bray, René Dozien et Jean Deligné, on remarquera tout d'abord Paul Vayssières auteur de plusieurs articles qui paraîtront dans la **Voix de la Forêt** et la revue **Notre Département : La Seine et Marne**. Robert de Bray est peut-être celui qui a le plus longtemps « prospecté » les ronds bleus. Après la maladie et la disparition de son épouse il reviendra dans l'équipe et nous aidera beaucoup par sa connaissance de la forêt, malgré son âge.

D'autres ne vont pas tarder à les rejoindre : Pierre Jourdain, Didierjean, Bernard Bosque en 1982 et Pierre DOIGNON. Cette formation est, dès cette époque, constituée en « **Commission** » suivant le descriptif fonctionnel ci-dessous :

La commission est avant tout chargée de l'inventaire des arbres remarquables.

Un inventaire d'arbres remarquables, sujets vivants, étant par nature évolutif, il a été confié à la commission les missions suivantes :

**-Entretien des arbres protégés en remettant en état leur repère, en les dégagant et en veillant à préserver leur environnement.**

- Tenir la liste d'arbres candidats aux ronds bleus (en remplacement de titulaires morts, dépérissants ou victimes de tempêtes ou d'incidents de coupes).

- Actualiser les inventaires.

- Publier régulièrement les documents d'actualisation sous forme papier ou Cdrom

- Établir une publication, en temps réel, de l'évolution de l'inventaire (sous forme papier et sur le site Web des AFF).

Cette commission deviendra « Groupe » rattaché à la commission terrain, ce qui semble normal, car plusieurs de ces participants appartiennent aussi aux baliseurs des sentiers bleus. Par ailleurs d'autres groupes se constituent : Les carriers et les bornages qui, sous l'impulsion de pierre Graber, réintégreront bientôt le GAR.



Un jour, en promenant mon chien, je rencontre en forêt un équipage, en voiture, constitué d'Annie Marguerite Arcangioli et de Pierre Graber, celui-ci handicapé moteur, continue, malgré sa maladie, à s'occuper de ses arbres. Annie-Marguerite, elle, « se dévoue » pour le transporter et intervenir, sur les arbres remarquables. Pierre, que je n'avais jamais rencontré jusqu'alors, me demande de les rejoindre. Peu enthousiaste au début, car la forêt de Fontainebleau ce sont, pour moi, des rochers, du sable, des paysages, tout cela formant quelques chose d'exceptionnel. Les arbres, eux, me semblait-il, sont, « normalement », ce que l'on s'attend à trouver dans une forêt.

Pourtant je finis par accepter. Mais c'est surtout, quand le président des AFF, Denis Bauchard, me demandera de suivre la

réalisation du 1<sup>er</sup> cahier dont le titre sera justement : « **Les arbres remarquables de la forêt de Fontainebleau** », que je commencerai à m'intéresser sérieusement à ces Arbres Remarquables.

**Fin 2012**, l'état de santé de Pierre Graber se dégradant, celui-ci me déclara qu'il comptait sur moi pour prendre la relève. Pierre disparut au début de 2013 et, avec l'aide d'Annie-Marguerite, Serge Gache et Georges Courcelaud, j'entrepris de réaliser cette continuité. La forêt est grande, certes, cela je le savais depuis longtemps, le volume des dossiers tenus par Pierre l'était encore bien plus, je ne tardais pas à m'en rendre compte. Pierre s'occupait de tout. De tout ce qui concernait la forêt, c'est certain : Les arbres, les bornes, le passé historique des lieux, les rochers les sites, les gravures et de bien d'autres choses. ...

Dans un premier temps, je décidai de centrer mes efforts sur les arbres, puis, plus tard, je m'occupai également des bornes (Là, le travail était nettement plus facile car bien mâché par Pierre).

Sur le terrain, me rejoignirent rapidement Pierre et Catherine Quelet puis Bernard Corbel (2), Olivier Blaise et, bientôt, Robert de Bray dont j'ai déjà parlé.

**Début 2019**, l'année du cinquantenaire, les membres de l'équipe sont les suivants : Colette et Michel Jalenques, Alain Sehier, Dominique Gouat, Jacques Poulleau, Gilbert-Michel Polonovski, Marcel Nauche, André Curtet, Jacky Rozo , Philippe Sevestre, Florence Dumont-Latimier, Astrid Van-Der-Straten, Lucien Sokpoli, Line Labaye, Sylvie Jeanmichel, Leslie Morales, sans m'oublier, bien sûr. Soit, maintenant, quelques 15 personnes. Mais ne soyez pas effrayés par ce nombre car chacun vient à nos sorties en fonction de ses possibilités, et, en moyenne, nous nous retrouvons à cinq ou six chaque mardi sur le terrain.

## Des nuages ?

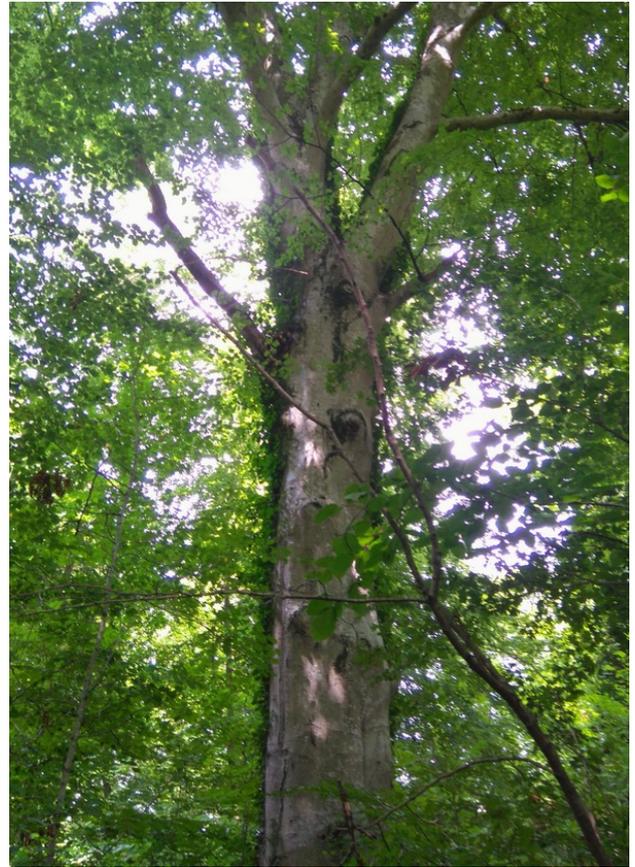
**Depuis 2012**, date à laquelle j'ai commencé à m'occuper des « ronds bleus », je pensais que le respect de l'accord ONF – AFF de 1969 était « entré dans les mœurs » de chacun des intervenants. Chaque fois qu'un agent forestier jugeait l'abattage d'un arbre nécessaire, il nous prévenait, voire, nous en demandait l'autorisation. Je suis intervenu plusieurs fois pour aller me rendre compte sur place de la situation et en discuter avec l'agent. (cf l'histoire du Millet). De plus, il est arrivé que ce soit l'agent, lui-même, qui nous signale et « balise » d'un rond bleu, un arbre qui lui semblait particulièrement intéressant. De notre côté, je ne manquais pas de rappeler qu'en matière de sécurité, le professionnel de l'ONF était le seul compétent et que nous lui faisons entièrement confiance.

---

<sup>2</sup> ) Bernard Corbel est ingénieur hydraulicien, spécialiste, entre autres, des crues de la Seine, a rédigé un article sur la Mare aux Evées, paru dans la Voix de la Forêt de 2017.



**4103-04 CHATAIGNIER commun**  
**Au-dessus de la Dame Jeanne de Larchant**



**0301-00 HETRE commun**  
**La Queue Fontaine – Massif de Fontainebleau**  
 Circonférence 4,90 m

2 exemples d'arbres « mis en protection » par l'agent forestier local qui à lui-même apposé les ronds bleus.

**Toutefois en 2017** nous avons eu à regretter l'affaire de la **parcelle 542**. Affaire qui me fut signalée par des promeneurs s'étonnant qu'un arbre ayant un rond bleu puisse être martelé de rouge ! En interrogeant l'ONF, nous avons appris qu'une « **coupe blanche** » était prévue dans cette parcelle et que le chêne **542-01** serait abattu pour des **raisons de sécurité**. Du bleu puis du rouge, tout cela faisait beaucoup de couleurs ! Le chêne fut bien abattu et l'on jugera sur la photo ci-dessus du prétendu état de délabrement de cet arbre. ...



S'agit-il d'un fait isolé ? Pas du tout ! Depuis 2017, les cas d'abattages non concertés se sont multipliés. Pourtant, dans le même temps, les anciennes procédures ont continué, quelquefois, à être appliquées et nos bonnes relations, avec certains agents patrimoniaux, ont été maintenues.

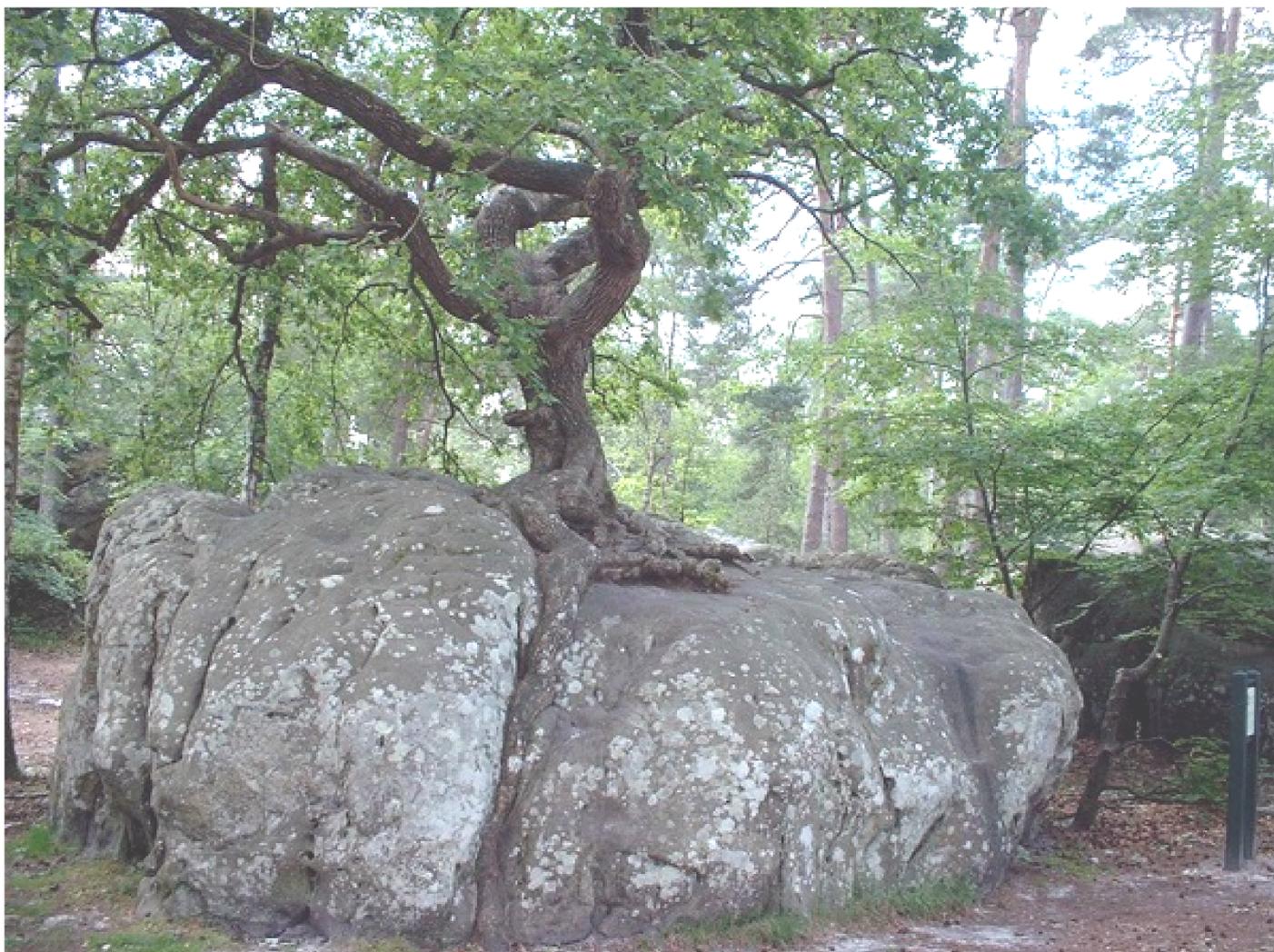
On dit, parfois, que l'histoire n'a pas de sens. Pour le moins, l'histoire présente souvent des « épisodes de turbulences ». Ce qui fut acquis, à une certaine époque, ne le sera jamais pour l'éternité. Le climat évolue, (je veux

parler du climat existant entre l'ONF et les AFF). Nous devons être vigilants, comme l'ont été, il y a 50 ans, ceux qui ont participé au marquage des premiers ronds bleus.

Aussi, rappelons-nous cette phrase que nous avons remaniée et qui est devenue notre devise :

**« Notre rôle est de veiller scrupuleusement, au respect de "ces" arbres que nous avons marqué d'un rond bleu....»**

*Louis-René Theurot*



**Notre emblème** : Chêne sessile No **0858-08** dit Le **BONZAÏ** du Rocher Canon

## *Remerciements*

Je remercie, ici, les adhérents des AFF qui ont bien voulu me faire parvenir des documents me permettant de reconstituer ces cinquante années dans la protection de nos arbres.

Tout d'abord, je remercie Mme veuve Pierre Graber qui m'a fait parvenir les archives de son mari pour me permettre de tenter de continuer son œuvre.

Je remercie tout particulièrement :

- Jean-Claude Polton, secrétaire général des AFF, qui a mis, à ma disposition, les archives de l'association.
- Jean-Claude Beauregard, qui m'a fourni des informations issues de ses archives personnelles.
- Pierre Jourdain qui a participé à la réalisation des guides.

## *BIBLIOGRAPHIE*

- **La forêt des poètes – Fontainebleau - hommage à Denecourt** Editions Pôles d'images – 2007
- **Pour la science N° 472 du 27-1/2017** – « La forêt salvatrice »
- **Lettres de la forêt Fontainebleau** - Abécédaire photographique. G. Rey et M. Hermeline (ONF) -1998
- **Automne en forêt** – Tableau – Géraldine Theurot
- **Guide voyageur et artiste à Fontainebleau** - C.F. Denecourt (édition 1851) BNF
- **Guides illustrés du T.C.F.** Excursions pédestres en forêt de Fontainebleau (édition 1921)
- **D'où vient le mot « Eaux et Forêts »** - Pierre Graber (extrait de Histoire des Eaux et Forêts CNRS 1987)
- **La Voix de la Forêt** - Publication semestrielle, puis annuelle des AFF. Plusieurs articles dont celui : 1997-1 pages 27 à 29
- **Notre Département : La Seine et Marne** – No 3, Octobre 1988 – pages 52-53 – Pierre Doignon
- **Notre Département : La Seine et Marne** – No 10, Décembre 1989 – pages 32-34 - Paul Vayssieres
- **Notre Département : La Seine et Marne** – No 22, Décembre 1991 – pages 49-51 - Paul Vayssieres
- **Notre Département : La Seine et Marne** – No 23, Février 1992 – pages 37-39 - Paul Vayssieres
- **Notre Département : La Seine et Marne** – No 24, Mai 1992 – pages 52-55 - Paul Vayssieres
- **Arbres Remarquables de la forêt de Fontainebleau.** Edition de 1988. AAFF
- **Arbres Remarquables du massif forestier de Fontainebleau.** Edition de 1998. AFF
- **Les cahiers des AFF** – N° 1 : Les arbres remarquables de la forêt de Fontainebleau.
- **Balades nature en forêt de Fontainebleau.** Editions Dakota - 2013